

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE 2026

Du 28 février 2026

Le samedi 28 février 2026, à 9h30, les membres de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Montagne Escalade se sont réunis en présentiel au Relais de Compostelle, 759-761, Cr de la Libération, 33600 Pessac.

Concernant la liste des membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, celle-ci figure en annexe (annexe 1) du présent procès-verbal.

Un document support reprenant l'intégralité des éléments présentés lors de cette AG, est disponible sur le site internet de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

L'Assemblée était présidée par **M. Jean-François BRIAND**, Président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, **M. Jean-Benoît PINOT**, Secrétaire Adjoint de la Ligue.

Le bureau a désigné M. Jean-Benoît PINOT, Secrétaire Adjoint de la Ligue, comme scrutateur générale.

Plus du tiers des licenciés (3933 voix sur 7 984 voix au 31/08/2025) étaient représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts : CONVOCATION - REUNION.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Approbation de l'inscription hors délais des clubs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 20245
3. Rapport moral 2025 : présentation, délibérations, votes
4. Rapport d'activité 2025 : présentation, délibérations, votes
5. Rapport financier 2025 : présentation, délibérations, votes
6. Orientations, cotisation et budget 2026 : présentation, délibérations, votes
7. Questions diverses

La séance est ouverte à 9h50.

Le Président accueille l'assemblée, tient à remercier tous les participants. Ainsi que Pascale PILNIERE, élue au Conseil d'Administration Fédérale et Jonathan NITUSGAU, chargé de mission au siège national de la Fédération.

Le Président introduit ensuite l'assemblée générale. Il est proposé aux participants de procéder aux votes de l'ensemble des résolutions à main levée.

L'ensemble des documents modifiés et actualisés, relatifs à cette assemblée générale sont disponibles sur le site de la Ligue : <http://na.ffme.fr>. Ainsi vous y retrouverez :

- Rapport d'activités 2025
- Rapport financier 2025
- Document support de présentation (PPT)

1. Informations générales

Postes vacants au sein du Comité Directeur :

3 postes sont vacants à l'heure actuelle. Un appel à candidature a été lancé.
Aucune candidature n'a été reçue

Hommages

Un hommage a été apporté à Gregoire Trunet, qui a subi une lourde chute et est actuellement en rémission.

Des hommages ont été apportés à Daniel Tessier, Benat Auriol et Stéphane Marque qui sont décédés en 2025 ou début 2026.

Une pensée émue et une minute de silence a été observée pour ces personnes.

Remise médailles honorifiques

Des médailles honorifiques ont été attribuées à Grégoire Louy, Samuel Cocu et Ludovic Lebreton pour leur soutien sans faille et leur engagement bénévole dans leur club et leur CT.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2025 :

Vote de la **résolution n°1** : Procès-verbal de l'Assemblée générale 2025.

CONTRE: 0

ABSTENTION : 0

POUR : 3933

Résolution n°1 adoptée.

3. Rapport moral : présentation, délibérations, vote

L'ensemble du rapport moral du Président est consultable en annexe du présent procès-verbal (annexe 2).

Vote de la **résolution n°2** : Rapport moral 2025

CONTRE: 0

ABSTENTION : 0

POUR : 3933

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité des présents, le rapport moral de l'année 2025.

4. Rapport d'activité : présentation, délibérations, vote

Pour le rapport d'activités 2025, il convient de se référer aux documents suivants (<http://na.ffme.fr>) :

- Rapport d'activités 2025
- Document support de présentation (PPT)

L'ensemble des actions dans lesquelles la Ligue s'est engagée en 2025 a été présenté et les observations suivantes ont pu être relevées :

Vote de la **résolution n°3** : Rapport d'activité 2025

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 3933

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité des présents, le rapport d'activité de l'année 2025.

5. Rapport financier : présentation, délibérations, vote

M. BILDET du Cabinet comptable IN EXTENSO présente les comptes de la Ligue : le compte de résultat arrêté au 31 décembre 2025, le compte de résultat 2025 par actions, le détail des produits, le détail des charges et le bilan actif/passif.

Pour le rapport financier 2025, il convient de se référer aux documents suivants (<http://na.ffme.fr>) :

- Rapport financier 2025
- Document support de présentation (PPT)

Aucune observation n'a été formulée.

Vote de la **résolution n°4** : Rapport financier 2025

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 3933

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve, à l'unanimité des présents, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, présentés ce jour.

6. Orientations, cotisation et budget 2026 : présentation, délibérations, vote

Il est exposé les axes de travail et principales actions qui seront menées cette année.

Vous retrouverez ces actions dans le document support de présentation de l'AG de la Ligue, disponible et consultable sur le site internet de la Ligue : <http://na.ffme.fr>

Présentation des prévisionnels de produits et de charges correspondant aux actions précédemment exposées, avec notamment la prise en compte de l'augmentation de la cotisation votée l'année dernière. Par ailleurs, la Ligue prévoit de proposer une autre augmentation en 2027.

Vote de la **résolution n°5** : Augmentation de la cotisation Ligue à 12€

CONTRE : 0

ABSTENTION : 792

POUR : 3764

L'assemblée générale adopte l'augmentation de la cotisation régionale à 12 €.

Vote de la **résolution n°6** : Budget prévisionnel 2026

CONTRE : 0

ABSTENTION : 169

POUR : 3764

L'assemblée générale adopte le Budget prévisionnel 2026.

7. Questions diverses :

Aucune question n'a été soulevée par l'Assemblée.

La séance a été levée à 12H30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Pessac, le 28/02/2026

Le Président de séance

Jean-François BRIAND



Le Secrétaire de séance

Jean-Benoît PINOT



Annexe 1 : Liste des membres présents et/ou représentés

Annexe 2 : Rapport moral du Président de la Ligue Jean-François BRIAND



2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

Annexe 1 : Liste des membres présents et/ou représentés

Club	Nom du Représentant	Pouvoir	Signature
ASSO. DES SPORTS DE MONTAGNE ET D'ESCALADE	Valérie VARENNES		
AMICALE LAIQUE BARBEZIEUX	Jean-Loup GUEDON		
CRACQ. JEUNES ESCALADE		Jérôme RIBARDIERE	
HAUTE SAINTONGE ESCALADE CLUB	Samuel LERAY		
MONTAGNE ESCALADE ROCHELAISE	Joseph MARTELL		
GEMOZAC ESCALADE ET MONTAGNE	Bertrand MARTIN		
AS POUDRIERE BERGERAC		Pascal KOVACS	
LES TROIS MOUSQUETONS BOULAZACCOIS	Jean-François BRIAND		
PAUSSAC VERTICAE ESCALADE	Pascal KOVACS		
S.A.G.C. ESCALADE	Francis BAUER		
DUROS ESCALADE	Ludovic DE COUESPEL		
UNION SAINT BRUNO	Karine HERNANDO		
PARREMPUYRE VERTICAL	Pierre REMY		
ROOLANDES	Nathalie MATHE		
LES GRIMPEURS DE L'AGENAIS	Gerard SENEGAS		
AUNAMENDI	Richard FRANCAIS		
PYRENEA SPORTS	Gregory POLES		
LE MUR	Marion LASSALLE		
AB THE ROOF		Richard FRANCAIS	
LES GRIMPEURS DE NOBLAT	Achille SANTANA		
ONDRESCALADE	Laure-Eva ETCHEVERRY		
	Camille LAPEYRONNIE		
	Claudine BERNARD		
	Carole JEGOUX		
	Christel GALLOT		
	Elisabeth PAGES		
	Jean-Benoit PINOT		

Jérôme RIBARDIERE

Annexe 2 : Rapport moral du Président de la Ligue Jean-François BRIAND

1. Une stratégie régionale fondée sur des priorités claires

Le plan de développement de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Montagne & Escalade s'inscrit dans une logique de pilotage stratégique à moyen terme. Il ne s'agit pas d'additionner des actions, mais de définir une trajectoire cohérente, lisible et soutenable pour l'ensemble du territoire régional.

La première priorité stratégique est l'accompagnement structuré des clubs et des comités territoriaux. Dans une région vaste et hétérogène, la Ligue assume un rôle d'ensemblier : coordonner, prioriser et mutualiser. Ce choix implique de concentrer nos moyens là où ils produisent un effet structurant durable, notamment en matière d'ingénierie de projet, de gouvernance associative et de montée en compétences locales.

La formation fédérale constitue le second pilier stratégique. Elle est identifiée comme un levier central de qualité, de sécurité et de développement des pratiques. La création de l'organisme de formation agréé, engagé dans la **certification Qualiopi**, s'inscrit dans une logique d'investissement à long terme. Elle vise à sécuriser notre modèle, à renforcer notre autonomie stratégique et à positionner la Ligue comme un acteur régional de référence en matière de formation aux métiers et aux pratiques de la montagne et de l'escalade.

2. Une stratégie institutionnelle et économique assumée

La Ligue a fait le choix d'un positionnement institutionnel clair : être un partenaire stratégique des collectivités territoriales — départements, EPCI, communes et Conseil régional — capable de contribuer à la construction et à la mise en œuvre des politiques sportives régionales.

Cette stratégie repose sur une lecture lucide de l'évolution des politiques publiques. Le désengagement de l'État et la pression croissante sur les finances publiques imposent d'inscrire nos actions dans une logique de co-construction territoriale, de contractualisation et de démonstration d'impact. La Ligue entend ainsi valoriser son expertise technique, sa capacité d'animation régionale et son utilité sociale pour consolider et sécuriser ses partenariats.

Sur le plan économique, la stratégie retenue vise la soutenabilité du modèle de la Ligue. Les besoins financiers sont directement corrélés aux missions assumées : animation territoriale, formation, accompagnement des structures et représentation institutionnelle. Dans ce contexte, les choix budgétaires opérés collectivement traduisent une orientation stratégique claire : préserver la capacité d'agir de la Ligue, sécuriser ses ressources et éviter une dispersion des moyens.

Le maintien de l'équipe salariée constitue un axe stratégique majeur. Il garantit la continuité de l'action, la capitalisation des compétences et la mise en œuvre opérationnelle du plan de développement. Ce choix engage la Ligue dans une gestion responsable, fondée sur l'anticipation et l'équilibre économique.

3. Consolider pour déployer : une logique de développement maîtrisé

La consolidation de l'existant est identifiée comme une étape stratégique incontournable. Elle conditionne la capacité de la Ligue à se projeter dans de nouveaux développements sans fragiliser son socle organisationnel et financier.

Le développement de l'organisme de formation s'inscrit dans cette logique. L'enjeu n'est pas uniquement l'augmentation de l'offre, mais son alignement avec les besoins du territoire, les évolutions réglementaires et les orientations fédérales. La stratégie consiste à structurer une offre lisible, qualitative et économiquement viable, permettant à la Ligue de renforcer son rôle de référent régional tout en contribuant à la professionnalisation du secteur.

Avant de conclure, je tiens à adresser des remerciements sincères et appuyés à toutes celles et ceux qui font vivre notre Ligue au quotidien.

Merci tout d'abord à l'ensemble des bénévoles des clubs et aux CT, pour leur engagement sans relâche, leur disponibilité et la passion qu'ils mettent chaque jour au service de notre discipline. Leur investissement est essentiel, tant dans la vie des clubs que dans l'organisation de nos grandes échéances, comme le championnat régional, ou pour les clubs avec la Coupe régionale.

Je souhaite également remercier chaleureusement nos partenaires institutionnels et les collectivités territoriales pour leur confiance et leur soutien. Un merci tout particulier au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, dont l'accompagnement est précieux et indispensable à la réalisation de nos projets.

Mes remerciements vont aussi aux salariés de la Ligue, dont le professionnalisme, l'engagement et le sens du service contribuent chaque jour au bon fonctionnement de la structure et à la qualité des actions menées.

Je n'oublie pas l'ensemble des prestataires, qu'ils soient bénévoles ou rémunérés : Les Instructeurs, ouvreurs, chefs ouvreurs, juges, PDJ qui, par leur expertise et leur implication, permettent à nos compétitions de se dérouler dans les meilleures conditions.

Enfin, je tiens à remercier très sincèrement le Bureau de la Ligue pour son investissement constant, ainsi que le CODIR et l'ensemble des commissions. Leur travail, souvent discret mais essentiel, témoigne d'un engagement collectif fort au service du développement de notre discipline, de notre territoire et de tous nos licenciés.

À toutes et tous, merci pour votre énergie, votre engagement et votre fidélité. C'est grâce à vous que notre Ligue continue d'avancer et de se construire, saison après saison.

4. Conclusion : tenir le cap et inscrire l'action dans la durée

La Ligue Nouvelle-Aquitaine Montagne & Escalade s'inscrit dans une dynamique de responsabilité et de projection. Dans un environnement contraint, la stratégie consiste à tenir un cap clair, à hiérarchiser les priorités et à inscrire l'action dans la durée.

L'optimisme et l'audace résident aujourd'hui dans la capacité collective à faire des choix, à renforcer les moyens existants et à agir dans l'intérêt général. C'est par une gouvernance partagée, un pilotage stratégique affirmé et une mobilisation collective des élus, des bénévoles, des salariés et des partenaires que la Ligue poursuivra son développement au service des clubs, des pratiquants et des territoires de Nouvelle-Aquitaine.

"L'optimisme donne l'élan, l'audace trace le chemin"

Le, 28/02/2026

**Le président,
Jean François Briand**

